



Selon la saison, le tourisme génère entre 30 000 et 74 000 emplois en Languedoc-Roussillon



La problématique

- › Quel est le volume des emplois salariés régionaux liés directement au tourisme ?
- › Quel est l'impact direct de la fréquentation touristique sur l'emploi, en Languedoc-Roussillon ?



Le Languedoc-Roussillon 4^{ème} région touristique de métropole

- › **46 100 emplois salariés liés directement au tourisme**
 - derrière Ile de France, PACA et Rhône-Alpes
 - *Juillet-août : 74 000 emplois*
 - *Janvier : 30 000 emplois*
- › **9% des nuitées métropolitaines**
 - derrière PACA, Rhône-Alpes et Ile de France
- › **Près de 7 milliards d'euros de consommation touristique intérieure**
 - derrière Ile de France, PACA et Rhône-Alpes



Quelques définitions

› Touriste

- Personne qui voyage, quel qu'en soit le motif, avec une nuit passée hors de son domicile

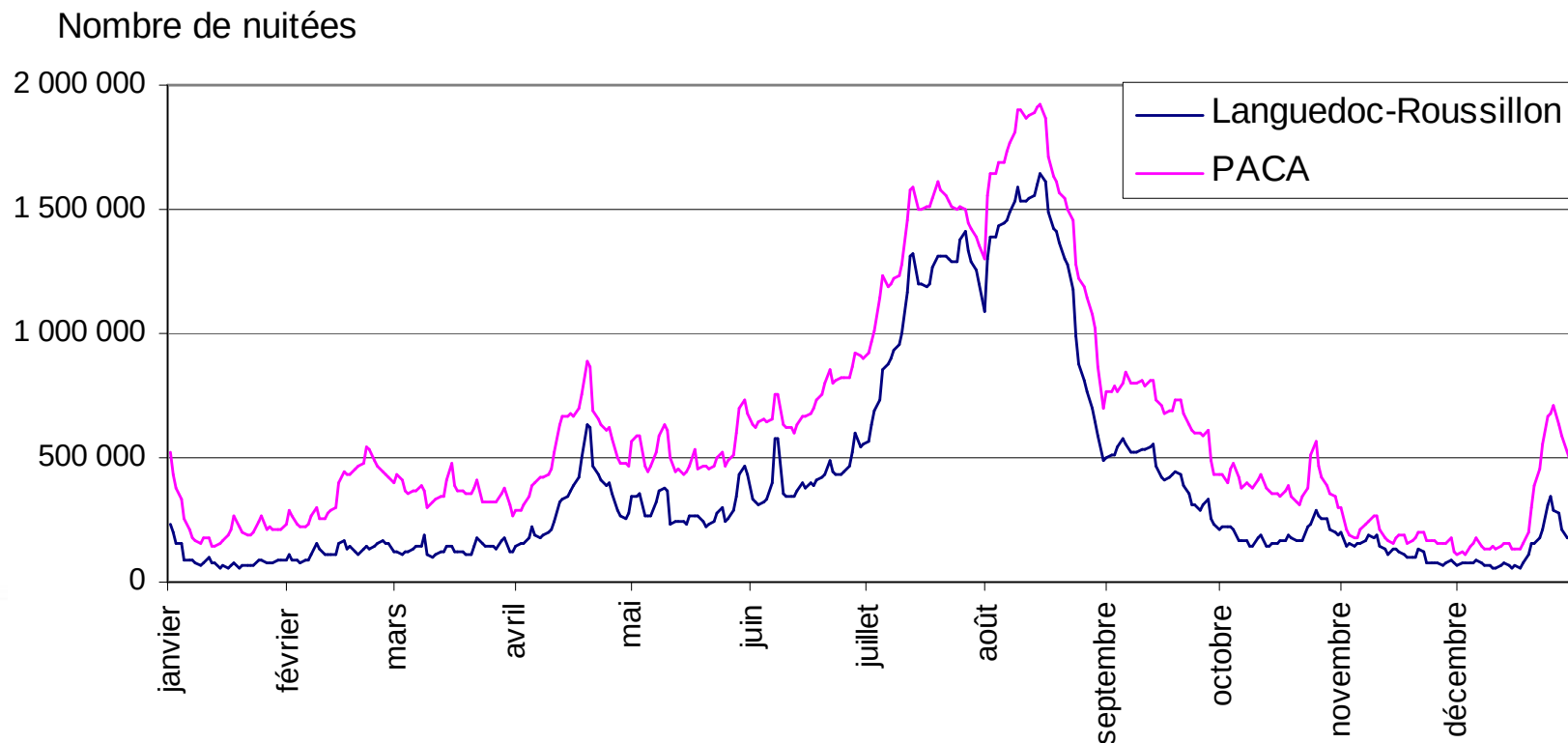
› Nuitée

- Une personne hors de son domicile une nuit

› Consommation touristique intérieure

- Dépenses des touristes sur un territoire

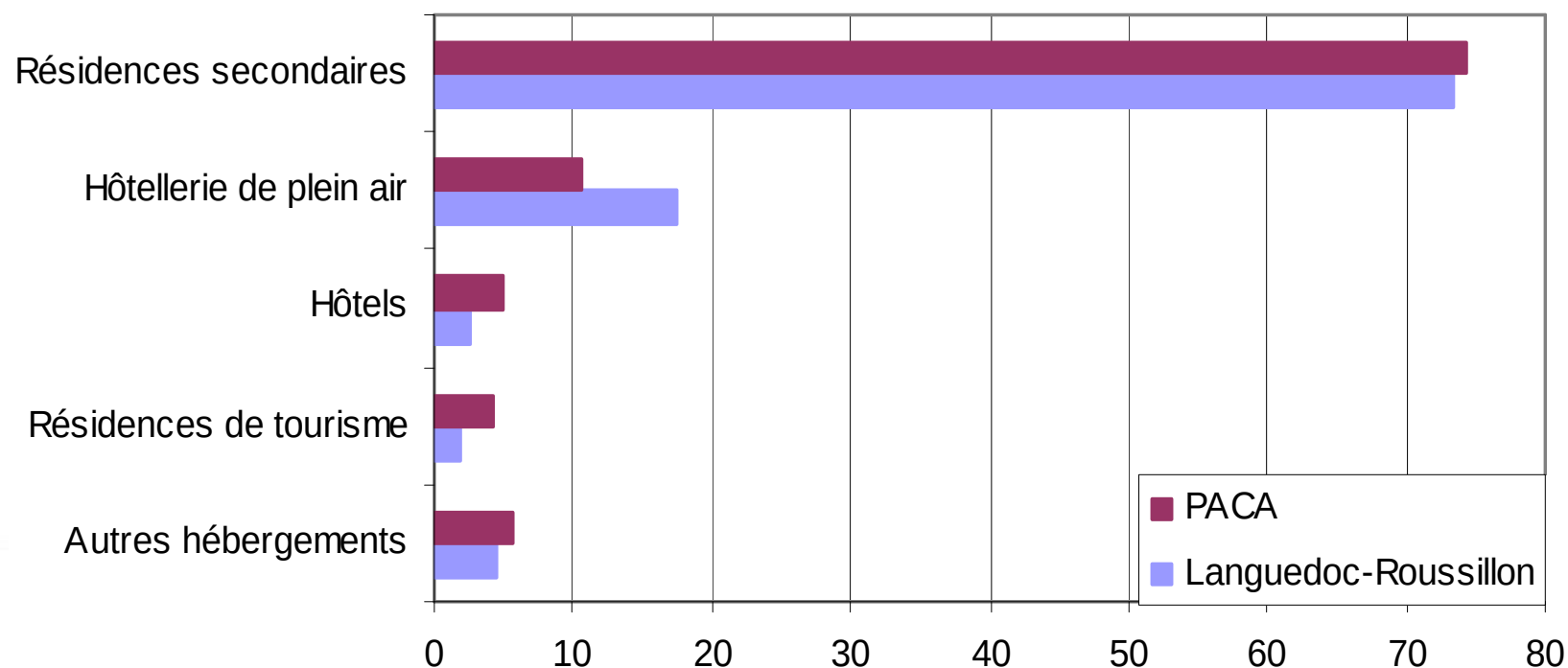
De 1,3 à 1,6 millions de nuitées par jour en été en Languedoc-Roussillon



Source : Ministère du tourisme 2003

Le Languedoc-Roussillon au premier rang pour l'hôtellerie de plein air

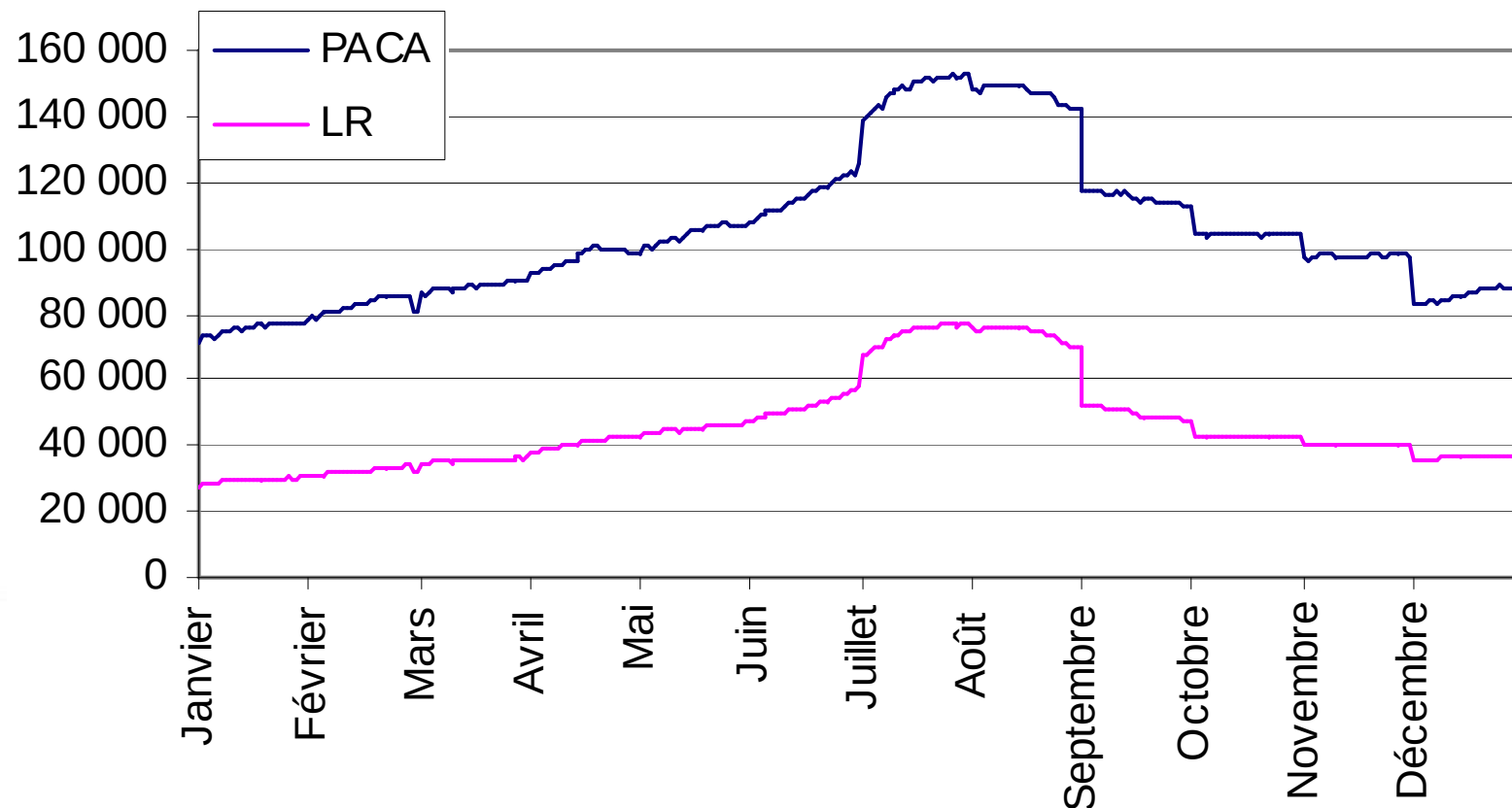
Répartition de la capacité d'accueil des touristes suivant les structures



Sources : Insee et Ministère du tourisme

L'emploi touristique varie de 30 000 à 74 000 en Languedoc-Roussillon

Emplois touristiques salariés directs



Source : Insee - Dads 2003

Page 7

La restauration : premier employeur lié au tourisme en Languedoc-Roussillon

Emploi salarié touristique moyen dans les 5 principaux secteurs d'activité	Haute saison d'été juillet-août	Octobre à avril	Moyenne annuelle
Restauration	18 200	8 400	10 900
Hotellerie	10 200	6 700	7 700
Campings et autres hébergements	9 200	3 100	4 600
Super et hypermarchés	6 800	2 700	3 500
Commerce de détail non alimentaire	4 600	2 500	3 000
...	...	...	...
Tous secteurs	74 100	36 900	46 100

Source : Insee - Dads 2003

Impact de la fréquentation touristique sur l'emploi

› Un lien évident

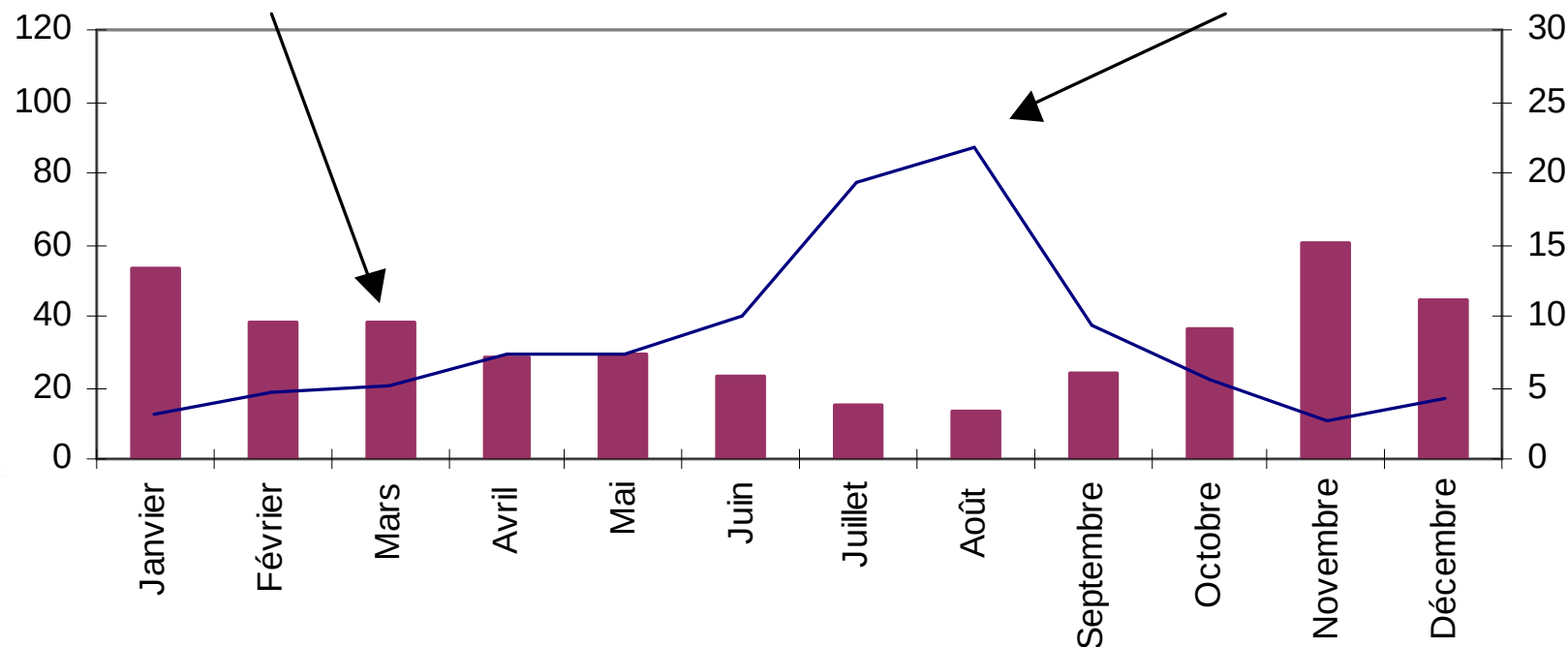
› Un lien non linéaire

- Plus il y a de touristes présents, plus ils doivent arriver nombreux pour augmenter de manière significative l'emploi
- L'impact est donc différent suivant la saison

Gain d'emploi salariés touristiques mensuels pour la région PACA

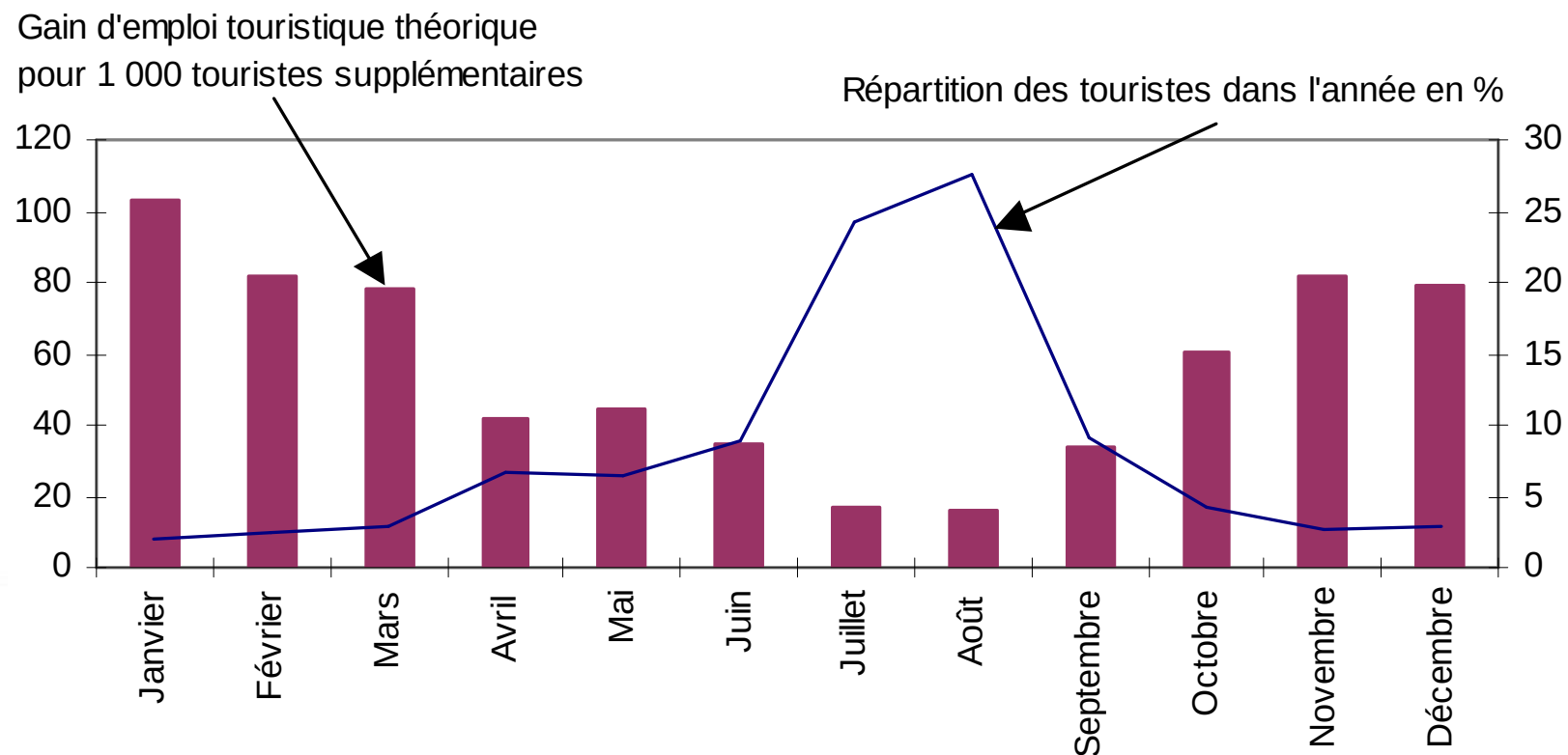
Gain d'emploi touristique théorique
pour 1 000 touristes supplémentaires

Répartition des touristes dans l'année en %



Sources : Insee Dads et Ministère du tourisme 2003

De plus fortes capacités de création d'emplois en basse saison d'été



Sources : Insee Dads et Ministère du tourisme 2003



Merci de votre attention

› Repères synthèses

n°4 mai 2005



Dans les activités liées au tourisme, un emploi sur trois est saisonnier

Quatrième trimestre - Fin de l'été
En 2001, les activités liées au tourisme en Languedoc-Roussillon ont généré 175 500 contrats de travail salarié en Languedoc-Roussillon. Ce volume d'emplois fluctue fortement durant l'année, ce qui reflète la saisonnalité de l'activité touristique. Un tiers des emplois dans les activités touristiques est saisonnier. Le moitié des établissements a recours aux contrats saisonniers. Les hôtels-café-restaurants en sont les principaux employeurs, essentiellement sur la zone littorale.

Entre le 1er janvier et fin juillet, le nombre de contrats augmente plus que de moitié. Par rapport aux autres secteurs du secteur, les saisonniers sont plus jeunes, reviennent plus souvent de la catégorie des employés et bénéficient de salaires horaires, en moyenne, moins élevés, mais aussi plus hétérogènes.

Chaque année en Languedoc-Roussillon, l'arrivée de la saison touristique crée un fort impact sur l'emploi. Certaines activités dépendent très fortement de la fréquentation touristique, c'est le cas en particulier des hôtels, cafés, restaurants, camping et autres hébergements touristiques. D'autres activités comme le commerce ou certains services aux particuliers sont également concernées dans les zones où l'afflux supplémentaire de population est important pendant la période estivale.

En 2001, les activités liées au tourisme ont généré un volume d'emploi annuel de 175 500 contrats, occupés par 143 700 salariés répartis dans 18 450 établissements.

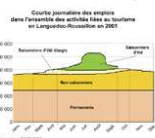
L'été, l'emploi saisonnier est prépondérant sur le littoral
Le volume d'emplois fluctue fortement tout au long de l'année. L'augmentation sensible à partir du mois de mars jusqu'en juin s'explique en partie par le fait que le mois de mai est le mois de pointe de l'été et qu'il est le mois de pointe de l'été et qu'il est le mois de pointe de l'été.

L'emploi affecté non point culminant le 25 juillet, son niveau s'élève alors à 100 800 contre 70 000 le 1er janvier (par le plus bas).

Durant l'année, le volume d'emplois dans les activités touristiques connaît donc une variation supérieure à 50%.

Au plus fort de la saison d'été, l'emploi saisonnier représente près de la moitié des emplois dans les "hôtels, cafés, restaurants". C'est la saisonnalité des emplois saisonniers dans la zone du littoral.

Cette synthèse est issue d'un rapport d'étude réalisé dans le cadre du PACTE (Projet d'Action Concertée de Touristique) et du Plan de Développement du Tourisme de Languedoc-Roussillon. Les auteurs remercient Régine Maréchal et Jean-Marc Cavaud pour leur accueil et leur accueil.



Definir les salaires saisonniers
Le rapport d'étude la PACTE propose une définition des salaires saisonniers d'été : il s'agit des salaires courus à partir du 1er mai de l'année et finissant au 31 octobre de la même année.

Dans la saisonnalité collective de l'hôtellerie de plein air, les contrats saisonniers peuvent aller de 1 à 6 mois. Les "salaires d'été" sont donc définis dans ce cadre de contrat court et de durée de 1 à 6 mois et de 1 à 30 contrats et sont classés dans la catégorie des salaires d'été.

Les contrats "non saisonniers" couvrent une période de rémunération inférieure à 6 mois ou d'une durée de plus de 6 mois et de plus de 30 contrats et sont classés dans la catégorie des salaires d'été "non saisonniers".

Les permanents sont rémunérés tout au long de l'année par le même salaire.

Dans cette étude, les emplois sont répartis dans les catégories de salaires d'été et de salaires d'été "non saisonniers".

n°7 septembre 2006



Selon la saison, le tourisme génère entre 30 000 et 74 000 emplois en Languedoc-Roussillon

Profil de l'emploi lié au tourisme en Languedoc-Roussillon
En juillet et en août, la région connaît un surcroît de population supérieur au million de personnes et le nombre d'emplois touristiques dépasse 74 000 salariés. Avec en moyenne sur l'année 2003, 46 000 emplois salariés liés directement au tourisme et 9 % des autres salariés, le Languedoc-Roussillon se classe au 4^{ème} rang des régions les plus touristiques de métropole.

L'impact sur l'emploi d'un afflux supplémentaire de touristes varie selon le mois de l'année. Il est plus fort lors des vacances d'été. Le secteur du tourisme supplémente, en basse saison, continue un emploi essentiel pour accroître et pérenniser l'emploi lié au tourisme, souvent occupé par des saisonniers.

Les touristes sont présents toute l'année en Languedoc-Roussillon, mais une forte fluctuation apparaît d'une saison à l'autre.
En haute saison d'été, la région accueille en moyenne 1,2 million de touristes sur son territoire. Ils sont ainsi 1,3 fois plus nombreux qu'en janvier et accroissent de plus d'un million de personnes la population résidente régionale.

Cet afflux massif, notamment sur le littoral, explique la forte saisonnalité des emplois salariés touristiques en Languedoc-Roussillon. Ils passent de 30 000 en janvier à plus de 74 000 en juillet-août, soit une multiplication par 2,5. Ils doublent en PACA et Aquitaine, ils sont multipliés par respectivement 1,4 et 1,2 en Ile de France et en Rhône-Alpes.

En été, Les campings créent plus d'emplois que les hôtels
Durant la haute saison d'été, les campings créent 100 emplois. Les hôtels, quant à eux, disposent d'un volume d'emplois touristiques plus permanent, n'en créent que 35 000 durant la même période.

Malgré tout, les emplois touristiques dans le restaurant restent prépondérants avec 9 800 créations d'emplois et 24,6 % de l'emploi salarié touristique total.

Les super et hypermarchés multiplient par près de 3 le nombre d'emplois liés au tourisme en juillet-août. Cette forte saisonnalité s'explique, en partie, par le mode de gestion du personnel des magasins et le haut niveau des recrutements de personnel pendant la période estivale.

Une forte saisonnalité de l'emploi touristique et de la fréquentation touristique
Le graphique ci-dessous illustre la saisonnalité de l'emploi touristique et de la fréquentation touristique en Languedoc-Roussillon. L'axe des ordonnées représente le nombre d'emplois (de 0 à 100 000). L'axe des abscisses représente les mois (de janvier à décembre). La courbe de l'emploi touristique (en vert) et la courbe de la fréquentation touristique (en orange) suivent une trajectoire très similaire, avec une forte augmentation à partir de mars, atteignant un pic en juillet-août, puis une baisse progressive jusqu'en novembre-décembre.

Différences
Tourisme : selon les mêmes conventions, les touristes touristiques sont ceux qui voyagent, quel qu'en soit le motif, avec ou sans une nuit passée hors de leur domicile.
Voyage, séjour, nuitée : un voyage est défini par un départ du domicile et un retour à domicile, avec ou sans une nuit passée hors de son domicile. Ces voyages ne comprennent ni séjour, ni nuitée. Les nuitées sont donc comptabilisées séparément. Une nuitée correspond à une personne hors de son domicile une nuit. Un séjour est défini par une nuitée et une nuitée.

Cette publication est le fruit d'un partenariat entre l'INSEE Languedoc-Roussillon, le Comité Régional du Tourisme et les Comités Départementaux du Tourisme de Languedoc-Roussillon.

› www.insee.fr